

Une déclaration des ministres
des parcs du Canada à l'occasion
de leur réunion de 2014



CONNECTER

les Canadiens à la nature

UN INVESTISSEMENT DANS LE MIEUX-ÊTRE DE NOTRE SOCIÉTÉ

PARCS

CONSEIL CANADIEN DES PARCS
CANADIAN PARKS COUNCIL

Nous, ministres responsables des parcs fédéraux, provinciaux et territoriaux, à l'exception du Québec*, sommes réunis pour tenter de consolider le lien fondamental qui unit les Canadiens à la nature.

Notre magnifique patrimoine naturel constitue le fondement de ce grand pays. En effet, depuis des générations, il nous nourrit et nous élève, il définit l'endroit et la façon dont nous vivons et il nous donne une identité. C'est l'élément qui unit les Canadiens et qui façonne notre vision de nous-mêmes et la façon dont les autres nous perçoivent. C'est une source commune d'inspiration, d'espoir et de possibilités.

En tant que directeurs de parcs, nous prenons soin des plus beaux endroits naturels de notre pays au nom de ses habitants. Depuis plus d'un siècle, nous avons la responsabilité et le privilège de protéger ces endroits précieux et d'en faire profiter les Canadiens. Nous partageons cette responsabilité, ce talent, cette passion et cette fierté en accueillant les citoyens et les visiteurs du monde entier dans ces endroits aux paysages majestueux, où l'objectif est de susciter leur émerveillement, de les sensibiliser, de créer des expériences durables et de les inciter à aimer la nature et en prendre soin.

Comme notre société s'urbanise, se diversifie et se sédentarise, la nature est moins présente, mais nous avons plus que jamais besoin d'elle. La nature aide nos enfants à grandir et à s'épanouir en leur permettant de s'amuser dans un environnement de plein air non structuré, ce qui stimule leur aptitude à résoudre des problèmes, leur créativité et leur esprit critique. Elle favorise la santé en permettant aux personnes de tout âge d'adopter un mode de vie actif. Nos parcs sont des endroits où les familles peuvent se réunir; ils contribuent ainsi à créer des communautés attentionnées, ouvertes et sûres. Ils stimulent l'économie de centaines de communautés dans tout le pays et constituent le pilier de notre secteur touristique mondialement connu.

Nous, directeurs de parcs, travaillons conjointement et avons établi de nouvelles alliances avec toutes les personnes qui déploient des efforts pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens. De cette façon, nous sommes en mesure



de jouer un rôle majeur dans le soutien du bien-être personnel et collectif des Canadiens en les connectant à la nature grâce à leurs parcs.

Notre engagement

Nous nous engageons à partager la même vision, à parler d'une seule voix et à montrer l'exemple lorsque nous œuvrons à renforcer le lien qui unit les Canadiens à la nature en les invitant à apprécier, profiter et prendre soin de leurs parcs.

Nous nous engageons à faire preuve d'innovation, de diversité et d'adaptation en ce qui concerne nos offres, afin de satisfaire les besoins changeants des familles et de créer des partenariats visant à aller vers les gens là où ils vivent, travaillent et s'amuse.

Nous nous engageons à travailler à l'échelle du gouvernement et avec les dirigeants autochtones et à collaborer avec les autres secteurs de la société qui œuvrent à améliorer la santé collective, la prospérité, la croissance et la productivité de notre pays, tels que les enseignants, les professionnels de la santé, les bâtisseurs communautaires, les jeunes, les urbanistes, les exploitants d'entreprise touristique, etc.

Ces engagements, nous les prenons au nom des Canadiens qui nous ont confié la tâche d'assurer du mieux possible la gestion de l'un des biens les plus précieux de notre pays : son patrimoine culturel.

* Le gouvernement du Québec ne souscrit pas à l'initiative « Connecter les Canadiens à la nature ». En effet, un des principaux objectifs de l'initiative, qui consiste à améliorer la santé publique et le mieux-être humain par l'exercice d'activités en nature, et ainsi à diminuer les coûts de santé, relèvent de la compétence exclusive du Québec, notamment en ce qui concerne la promotion de la santé. Toutefois, le Québec participera à l'échange d'information concernant, notamment, les meilleures pratiques en ce qui concerne l'administration et la promotion des parcs.